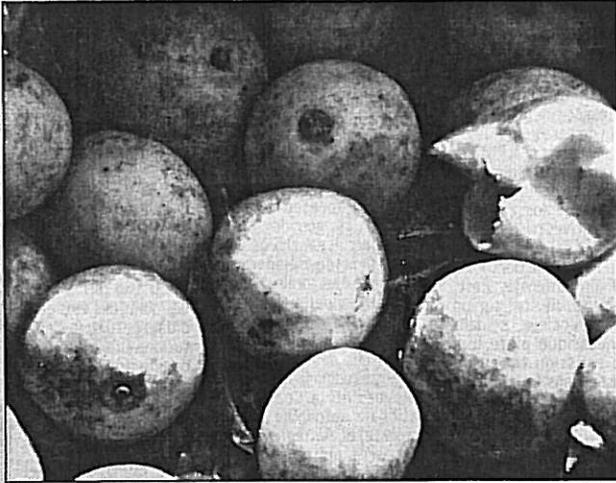


PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE PAR LES PFNL

S'appropriier le marché des produits forestiers non ligneux

La préoccupation a été évoquée vendredi dernier à Libreville au cours d'une réunion de restitution des données issues d'une mission de terrain menée par la coordination nationale du projet dit "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux".



Des produits forestiers non ligneux: ici des oranges

Par Emma Raïssa Assengone

Une réunion de restitution des données recueillies sur le terrain, lors d'une mission menée par la cellule de pilotage du projet dit de "renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux", s'est tenue vendredi dernier à Libreville, à l'initiative du programme des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), une des parties prenantes au projet. Outre le rendu des données collectées sur le terrain, la réunion visait également à préparer une session de formation sur le droit à l'alimentation. Selon le spécialiste en ressources naturelles, Armand Célestin Asseng, intervenant au cours de ces assises, cette phase de la mission s'est effectuée dans les provinces gabonaises de l'Estuaire et du Woleu-Ntem. Elle a permis d'identifier, a-t-il dit, les priorités des populations en matière de produits forestiers non ligneux, mais aussi de rassembler des données qui seront soumis aux décideurs du pays, afin d'étudier la part de marché des produits forestiers non ligneux et de voir comment introduire les directives du plan élaboré par la FAO sur le renforcement de la sécurité alimentaire. "Le Gabon regorge plusieurs produits forestiers non ligneux. Le problème se trouve dans la valorisation de ces produits", a déclaré M. Asseng, ajoutant que le projet prévoit la valorisation des principales filières des PFNL et le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans lesdites filières.

S'agissant de l'aspect commercial, le spécialiste des ressources naturelles a souligné que le Gabon est l'un des pays peu présents sur le marché des PFNL, du fait de

la méconnaissance du circuit de distribution, estime-t-il. M. Asseng a relevé les conflits qui existent entre les exploitants forestiers et les populations qui s'approvisionnent en PFNL en zone forestière. Selon lui, la plupart des exploitants détruisent ces produits et interdisent souvent aux populations d'accé-

der dans les zones d'exploitation.

Lancé en octobre 2009, le projet "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux" vise la réduction de la pauvreté et la gestion durable des PFNL en Afrique centrale en général



une vue des responsables du projet, au cours du point de presse



l'assistance écoutant les conférenciers

Mieux comprendre les produits forestiers non ligneux

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) définit les produits forestiers non ligneux (correspondant au terme anglais non-wood forest products) comme des produits d'origine biologique autres que le bois, tirés des forêts et des autres terres boisées.

Les PFNL comprennent les produits du bois spécialisés, les champignons comestibles, les baies, les noix, les produits de l'érable, les plantes médicinales, les huiles essentielles, les cônes et l'écorce. Tout comme les produits forestiers non ligneux tels que définis par la FAO, les PFNL peuvent être : récoltés dans la nature, dans des forêts et sur des terres productives ou non productives de bois marchand ; produits dans des forêts aménagées plus ou moins intensivement, ou produits dans des systèmes agroforestiers.

On fait aujourd'hui un usage commercial de nombreux types de produits forestiers non ligneux. Plusieurs systèmes de classification des PFNL ont été proposés pour faciliter la discussion. Ainsi, ces produits sont souvent classés selon leur utilisation prévue : il y a les produits ornementaux tirés de la forêt. Leur production et/ou leur récolte exige peu de technologie. Ce sont les arbres de Noël, les fleurs et le feuillage utilisés à des fins décoratives, les produits d'art et d'artisanat, y compris les produits d'artisanat autochtone, et les pro-



Paclitaxel, un produit issu des PFNL

duits du bois spécialisés et les sculptures en bois. Le constat est que ces produits que les autochtones façonnent à la main, à l'aide d'espèces végétales forestières, sont de plus

en plus recherchés par les collectionneurs d'œuvres d'art et les touristes. Il y a ensuite les produits alimentaires, aliments fonctionnels et produits nutraceutiques. Ce sont des produits alimentaires extraits de la forêt. Comme, par exemple les produits de la sève d'érable, les fruits, les champignons forestiers comestibles, les tisanes, le ginseng sauvage et crosses de fougère, etc.

Enfin, il y a les produits pharmaceutiques et produits d'hygiène personnelle extraits de la forêt. De nombreux médicaments utilisés de nos jours sont à l'origine extraits de végétaux. Un exemple classique d'un produit pharmaceutique extrait de la forêt est le paclitaxel, un composé bioactif isolé à l'origine de l'écorce de l'if de l'Ouest. Le paclitaxel s'est avéré très efficace dans le traitement de diverses formes de cancer, y compris le cancer du sein et des ovaires. Il est commercialisé sous le nom de Taxol.

et au Gabon, au Congo-Brazzaville et en Centrafrique en particulier, par le biais de la valorisation des ressources forestières par les communautés rurales. Mais ce projet poursuit bien d'autres objectifs : gérer et conserver les PFNL en améliorant les techniques de production et les méthodes de récolte, valoriser les principales filières des PFNL, améliorer le cadre légal et institutionnel qui gouverne l'accès des populations aux ressources forestières et aux marchés, etc. placé sous la supervision de la commission des Forêts d'Afrique centrale (Comifac), le projet est financé par le gouvernement allemand, sur une période de trois ans, d'octobre 2009 à septembre 2012.

Pour s'assurer une meilleure exécution, le projet a mis en place un système de suivi de ses activités aussi bien par des coordinations nationales que par une coordination régionale. Chaque fois, des missions sont envoyées sur le terrain pour évaluer l'état d'avancement des activités du projet sur des sites bien précis, etc. Des missions qui consistent notamment à des rencontres avec les autorités administratives locales impliquées dans les produits forestiers non ligneux, mais aussi avec des commerçants de ces produits.